PRINTEMPS 2017
VOLUME 20
NUMÉRO 1

L'info RIGIDBNY

www.rigidbny.com aussi sur facebook

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS
BÉCANCOUR - NICOLET - YAMASKA

Nouveaux services

POUR LES ACÉRICULTEURS

La RIGIDBNY offre le service de **collecte de tubulure acéricole**. Il est issu d'un partenariat avec Recyc Polytube et cette collecte est offerte **SANS FRAIS** à tous les acériculteurs des municipalités membres de la régie.

Pour être récupérée, la tubulure doit être placée à proximité d'un chemin accessible. Pour le tuyau maître-ligne, il doit être coupé en sections d'au maximum 12 pieds et la broche doit avoir été retirée. Il peut également être enroulé, mais ne doit pas être trop lourd afin qu'il demeure manœuvrable par une personne seule. Pour les tubulures 5/16, elles sont récupérables, à l'exception de celles en PVC.

POUR LES AGRICULTEURS

La ressource au **Défi On recycle** invite tous les agriculteurs à communiquer avec elle afin de connaître les options de recyclage pour les différentes matières produites sur la ferme dont les plastiques d'enrobage.

Le Défi réalise actuellement un diagnostic des pratiques de gestion des matières résiduelles du secteur agricole en collaboration avec la RIGIDBNY et avec l'appui financier de la Société d'État RECYC-QUÉBEC.

Émilie Charest : (819) 294-6010 | defi@ccicq.ca

RECYC-QUÉBEC
Québec

CENTRES de récupération des MATÉRIAUX

FERMÉS EN HIVER

HORAIRE
Le vendredi de 13h à 17h
Le samedi de 8h à 12h

C'est gratuit et réservé aux citoyens du territoire de la RIGIDBNY.

Apportez jusqu'à 2 m³ de matériaux, soit l'équivalent d'une boîte de camionnette ou une remorque de 4 X 8 pieds.
Triez-les en les déposant dans les différents conteneurs et ils seront valorisés.

Matériaux visés
Agrégats (ciment, roche, brique, asphalte, céramique)
Bois de construction (sauf le bois traité)
Métaux / Gypse / Bardeaux d'asphalte

*Dans le doute, contactez-nous **avant** d'apporter vos matériaux :*
Tél. : 819 294-2999 www.rigidbny.com

St-Grégoire	18055, rue Gauthier (Enfouibec)
Nicolet	Au bout de la rue Gravel

+ MAINTENANT 9 SITES OUVERTS EN TOUT TEMPS

FERMÉS EN HIVER

Aston-Jonction	Rue Blais
Baie-du-Febvre	Terrain des loisirs
Gentilly	Site des neiges usées, route 132 (À l'ouest du village)
St-Célestin	425, rue Ellyson (Garage municipal)
Ste-Eulalie	759, Des Bouleaux (Garage municipal)
St-Léonard d'Aston	434, de l'Exposition (Garage municipal)
St-Pierre-les-Becquets	163, route 218 (À l'arrière de la caserne d'incendie)
Ste-Sophie-de-Lévrard	261-B, St-Antoine (Garage municipal)
St-Zéphirin-de-Courval	1471, rang St-Pierre (À l'arrière de l'édifice municipal)

Rappel

COLLECTE *des* DÉCHETS VOLUMINEUX ENCOMBRANTS* AUX 2 MOIS

Gardez à l'esprit que le temps de transfert dans le camion doit être court. Évitez la multitude d'objets. Les articles dans une remorque ou dans une boîte de camionnette ne seront pas ramassés.

La collecte des encombrants a lieu **la même journée** que vos ordures habituelles.

Ne dépassez pas la limite de poids d'environ 100 livres ou 50 kilogrammes par objet à embarquer manuellement dans le camion pour deux employés.

Ne dépassez pas l'équivalent d'une boîte de camionnette de grosseur normale **à côté de votre bac à ordures**.

Ne pas mettre les boîtes de carton aux encombrants, elles doivent être mises dans le bac de récupération. (Les défaire si elles sont trop volumineuses).

Ne pas accumuler des objets pour la période des encombrants, vous pouvez en mettre dans votre bac lors de la collecte d'ordures.

Tout ce qui peut entrer dans votre bac doit être mis prioritairement dans le bac lors des collectes normales à l'exception : pneus, pièces automobiles (sièges, pare-chocs, etc.), récipients contenant de l'huile ou peinture, produits chimiques, bonbonnes de propane, cendre de poêle encore chaude. Certains produits peuvent causer des dommages importants sur la chaussée et occasionner un incendie dans le camion. Attention aussi de ne pas mettre des matières trop lourdes, par exemple : déchaumage, brique, ciment, etc. Votre bac à une capacité maximum de 100 kg.

***« Encombrant »** des déchets volumineux tels que poêles, matelas, sommiers, divers articles métalliques, meubles, divans, portes et fenêtres ne devant pas excéder quatre (4) unités de chacun, et tous autres objets qui n'entrent pas dans un bac mais qui peuvent entrer dans le camion.

Idéalement, conservez et consultez cette INFO-RIGIDBNY pour vous départir de plusieurs encombrants et ainsi les valoriser.

PROCHAINES COLLECTES *des* ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants a lieu aux 2 mois, la même journée que vos ordures habituelles.

Semaines du 1 au 5 mai du 10 au 14 juillet du 4 au 8 septembre et du 13 au 17 novembre	Précieux-Sang, St-Grégoire, St-Pierre-les-Becquets, Gentilly, Ste-Gertrude, St-Sylvère, St-Célestin village, St-Célestin paroisse, Grand St-Esprit, St-Léonard-d'Aston, Ste-Perpétue, Ste-Monique et **Nicolet : tout le territoire au sud du boul. Louis-Fréchette.**
Semaines du 8 au 12 mai du 3 au 7 juillet du 11 au 15 septembre et du 6 au 10 novembre	Bécancour, Ste-Angèle-de-Laval, Wôlinak, Ste-Cécile-de-Lévrard, Ste-Sophie-de-Lévrard, Manseau, Lemieux, Ste-Marie-de-Blandford, (Lac Rose), Aston-Jonction, Ste-Eulalie, St-Wenceslas, La-Visitation-de-Yamaska, Baie-du-Febvre, St-Zéphirin-de-Courval et **Nicolet : les 2 côtés du boul. Louis-Fréchette, jusqu'au fleuve + l'ouest de la rivière Nicolet (Nicolet-Sud)**

Rappel

NOUVEAU

À NICOLET, EN MAI
Début de la collecte selon le secteur où vous habitez.

Merci de votre participation citoyenne!

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS BÉCANCOUR-NICOLET-YAMASKA
Place Nicolas-Perrot
3075, Nicolas-Perrot, Bureau 201, Bécancour, QC, G9H 3C1

Tél. : 819 294-2999 Télécopieur : 819 294-2966

Pour **préserver** notre environnement et **réduire la quantité de déchets** produits, une gamme de solutions s'offrent à vous, en voici quelques exemples :

Les récupérateurs qui ne sont pas mentionnés peuvent nous communiquer leurs coordonnées, nous les ajouterons à la liste dans une prochaine parution.

Appareils ménagers, métal, aluminium, cuivre, etc.

Il est maintenant illégal d'enfouir des réfrigérateurs, des refroidisseurs d'eau et des congélateurs, on doit les envoyer chez un récupérateur. Quand vous achetez un appareil ménager, demandez au vendeur de reprendre votre ancien appareil.

Mini liquidation Hélie, St-Wenceslas 819-224-4110
Récup. Beaulac, Nicolet,(aussi automobile) 819-293-4149
Marcel Béland, Ste-Sophie-de-Lévrard 819-288-5577
Entraide Bécancour, Bécancour (en bon état) 819-294-9222
Méli-mélo, Lemieux 819-283-2702
Bruno Genest, Bécancour 819-294-6666

Vieux meubles en bon état

Voir auprès des organismes d'entraide de votre municipalité avant de jeter.

Entraide Bécancour, Bécancour (en état d'être revendu) . . 819-294-9222
Mini liquidation Hélie, St-Wenceslas 819-224-4110
Méli-mélo, Lemieux 819-283-2702
Ludolettre, St-Léonard 819-399-3023

Bonbonnes de propane

Les échanger chez des dépositaires attitrés ou aller les porter gratuitement chez un récupérateur :

Clément Béliveau, St-Wenceslas 819-224-7728
Bruno Genest, Bécancour 819-294-6666
Mini liquidation Hélie, St-Wenceslas 819-224-4110
Récup. Beaulac, Nicolet 819-293-4149

Piles mortes

Bureaux municipaux de **Baie-du-Febvre, Bécancour, Lemieux, Ste-Sophie-de-Lévrard, St-Pierre-les-Becquets, Ste-Monique, Ste-Eulalie, St-Wenceslas, Ste-Marie-de-Blandford** et **Wôlinak.**

Nicolet (IGA, Épicerie Lafond, Prêt-à-reporter), **St-Grégoire** (Métro Plus, Auberge Godefroy, CCICQ, Cliptel informatique), **St-Léonard-D'Aston** (Quinc. Doucet, Accomodation Boisclair, Beaudry équipements laitiers), **Manseau** (Marché Minot), **Ste-Perpétue** (L.D. Roy), **Aston-Jonction** (Dépanneur Aston), **St-Célestin** (Marché AMI), **Bécancour** (Le Relais du Parc), **Gentilly** (Papeterie du Sagittaire).

Des contenants sont aussi installés **dans les écoles.**

Pneus usagés

Vous pouvez aller porter les pneus standards gratuitement dans tous les garages qui vendent des pneus.

Batteries d'autos

Clément Béliveau, St-Wenceslas 819-224-7728
Mini liquidation Hélie, St-Wenceslas 819-224-4110
Pièces d'autos Carquest, Gentilly 819-298-3220
Récupération Beaulac, Nicolet 819-293-4149
Bruno Genest, Bécancour 819-294-6666

Résidus verts (branches, feuilles, pelouse, etc.)

Conteneurs installés jusqu'au 30 novembre 2017 aux endroits suivants :

Aston-Jonction : . . . . . rue Blais
Baie-du-Febvre : . . . . . terrain des loisirs
Bécancour : . . . . . stationnement de l'aréna
Gentilly : . . . . . site des neiges usées, route 132 (ouest du village)
Manseau : . . . . . Terrain situé en face du cimetière
Nicolet : . . . . . travaux publics (435, Théophile St-Laurent)
. . . . . Site CITAN (525, route du Port)
St-Célestin : . . . . . garage municipal
St-Grégoire : . . . . . site des neiges usées
. . . . . 17805 boul. Bécancour, Parc 30-55, près de la rue Leneuf
St-Léonard-d'Aston: . . . . . garage municipal
St-Pierre-les-Becquets: . . . . . arrière de la caserne d'incendie
St-Zéphirin-de-Courval : . . . . . arrière de la caserne d'incendie
Ste-Angèle-de-Laval : . . . . . rue derrière la caisse populaire
Ste-Eulalie : . . . . . garage municipal
Ste-Gertrude : . . . . . site des neiges usées, rue des Cormiers
Ste-Monique : . . . . . garage municipal
Ste-Sophie-de-Lévrard : . . . . . garage municipal
Recyclage de cèdres (retailles seulement) : . . . Kaven Fleury 819 740-2436

Huile de cuisson usée, non comestible

Pour les restaurateurs : **Sanimax EEI** 1-800-463-4577
Pour les citoyens : . . . . . Voir section RDD

Vêtements usagés

St-Léonard : **Ludolettre** (jouets,vaisselle, etc) 819-399-3023
Gentilly : **Boutique Quatre saisons** 819-298-2022
Bécancour : **Entraide Bécancour Inc** 819-294-9222
Lemieux : **Méli-Melo** (jouets, vaisselle, etc) 819-283-2702
St-Wenceslas : **La Commode** 819-224-7771

Location de conteneurs, résidus de construction, matériaux secs

Enfoui-Bec (www.enfouibec.com) 819-233-2443
Gaudreau Environnement 877-758-8378
Excavation Guévin & Lemire Inc 819-293-8565

Résidus domestiques dangereux

Nouveau Huile domestique et ampoules fluo compactes

Pour vous départir gratuitement de vos peintures, teintures, laques, vernis, solvants, diluants, décapants, huiles usées, filtres à huile, contenants d'huile vides, huiles comestibles usées, etc.

Il est très important de conserver les produits dans leur contenant d'origine. Dans le cas contraire, inscrivez le type de produit sur le contenant. Ne mélangez pas les produits. Pour une grande quantité d'huile, appeler la Soghu au 1-877-987-6448.

Endroits et horaires des sites permanents

Pour les clients de la Régie seulement, ce service est gratuit pour tous les citoyens*
*Service non accessible aux commerces et aux industries

MUNICIPALITÉ	HORAIRE	LIEU
Aston-Jonction	3e samedi de chaque mois de 9 h à 13 h	Garage municipal 55, rue Blais
St-Pierre-les-Becquets	1er vendredi de chaque mois de 13 h à 17 h	À l'arrière de la caserne d'incendie 163, route 218
Ste-Marie-de-Blandford	Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30	Édifice municipal 492, Des Bosquets
St-Zéphirin-de-Courval	1er lundi de chaque mois entre 8 h 30 et 12 h Pour une grande quantité, prendre rendez-vous au 819 313-2188	À l'arrière de la caserne d'incendie 1471, rang St-Pierre
Ville de Bécancour	Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 Vendredi, de 8 h 30 à 11 h	Garage municipal 1300, Nicolas Perrot
St-Léonard-d'Aston	1er vendredi de chaque mois de 9 h à 12 h	Garage municipal 434, de l'Exposition
Ville de Nicolet	1er mercredi de chaque mois de 13 h à 16 h	Édifice des travaux publics 435, rue Théophile St-Laurent
Wôlinak	3e dimanche de chaque mois de 10 h à 14 h	10275, rue Leblanc, suite 109

L'HERBICYCLAGE

L'herbicyclage consiste à laisser l'herbe coupée sur la pelouse lors de la tonte.

Ce programme vise à stimuler un moyen de réduire à la source la quantité de matière organique putrescible à gérer.

Elle implique généralement une tonte régulière et idéalement l'ajout d'une lame déchiqueteuse. En plus d'être un apport en éléments nutritifs, les rognures de gazon laissées au sol préservent l'humidité; la pelouse résiste ainsi mieux à la sécheresse et aux maladies.

Aide financière disponible!

Le projet consiste à subventionner **la modification** des tondeuses et des tracteurs à pelouse pour ne plus avoir à ramasser les rognures de gazon.

60% des coûts **de modification** de la tondeuse avec un maximum de :

- 50$ pour une tondeuse à une lame,
- 60$ pour un tracteur à pelouse à 2 lames
- 75$ pour un tracteur à pelouse à 3 lames

Procédure Le propriétaire qui désire formuler une demande d'aide financière doit s'inscrire préalablement auprès de la Régie et répondre aux critères d'admissibilité de ce programme.

Merci de votre participation. Ensemble nous progressons!

Collecte des peintures & teintures

Vous pouvez vous départir de vos peintures et teintures aux endroits suivants :

Note Merci de rapporter aussi vos contenants de peintures et teintures vides !

Marché St-Sylvère
855, rang 12
Saint-Sylvère

Covilac Coop. agricole
40, rue de l'Église
Baie-du Febvre

Rona H. Matteau
2145, boul. Louis-Fréchette
Nicolet

Garage municipal
425, Ellyson
St-Célestin

L.D Roy Inc.
2448, Rang St-Joseph
Sainte-Perpétue

Clément Béliveau
1380, rue Principale
St-Wenceslas

Quicaillerie Unimat
350, route Marie-Victorin
Saint-Pierre-les-Becquets

Rona H. Matteau
3365, Boul. Bécancour
Gentilly

Matériel accepté

Ordinateurs de bureaux
Ordinateurs portables
Ordinateurs de poches
Tablettes PC
Imprimantes
Téléphones cellulaires ou satellitaires sans fil ou conventionnel ainsi que leurs dispositifs mais libres
Téléavertisseurs
Répondeurs téléphoniques
Claviers, souris, câbles, connecteurs, télécommandes et cartouches d'encre conçus pour être utilisés avec un produit visé ci-dessus
Numériseurs
Télécopieurs
Photocopieurs
Consoles de jeux vidéo et leurs périphériques
Lecteurs, enregistreurs, graveurs ou emmagasineurs de sons, d'images et d'ondes
Amplificateurs, égaliseurs de fréquences et récepteurs numériques
Baladeurs numériques
Lecteurs de livres électroniques
Récepteurs radios
Émetteurs-récepteurs portatifs
Appareils photos numériques
Cadres numériques
Camérascopes
Système de localisation GPS
Routeurs
Serveurs
Disques durs
Cartes mémoires
Clé USB
Haut-parleurs
Webcams
Écouteurs et autres dispositifs sans fil conçus pour être utilisés avec un produit visé
Écrans d'ordinateurs
Téléviseurs

Matériel refusé

Produits électroniques posés au sol (commercial)

La RIGIDBNY en partenariat avec le Réseau québécois des CFER et ARPE Québec met à votre disposition des conteneurs pour déposer

le MATÉRIEL électronique DÉSUET

Endroits et horaires des sites permanents

Pour les entreprises ayant **3 palettes ou plus** de ce matériel, communiquez avec nous, un transporteur ira chez vous.

MUNICIPALITÉ	HORAIRE	LIEU
Aston-Jonction	Les samedis de 8 h à 17 h	Stationnement de l'église 1310, rue Principale
Baie-du-Febvre	Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h Vendredi, de 10 h à 12 h	Stationnement à l'arrière de l'Hôtel de Ville 298, Marie-Victorin
Manseau	Du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h	Hôtel de Ville 200, rue Roux
Ste-Cécile-de-Lévrard	Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 Jeudi, de 8 h 30 à 12 h	Bureau municipal 235, rue Principale
Ste-Eulalie	Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30	Garage municipal 759, des Bouleaux
Ste-Marie-de-Blandford	Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30	Bureau municipal 492, Des Bosquets
Ste-Perpétue	Heures d'ouverture de l'entreprise	Signé François Roy 2312, rg St-Joseph
Ste-Sophie-de-Lévrard	Les lundis et mercredis de 9 h 30 à 16 h (fermé sur l'heure du dîner)	À l'arrière du bureau municipal 174A, St-Antoine
St-Léonard-d'Aston	Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h Vendredi de 9 h à 12 h	Garage municipal 434, de l'Exposition
St-Pierre-les-Becquets	1er vendredi de chaque mois de 13 h à 17 h	À l'arrière de la caserne d'incendie 163, route 218
St-Sylvère	Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h Appeler avant à la municipalité : 819-285-2075	Salle municipale 837, 8e rang
St-Wenceslas	Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 Vendredi de 8 h à 13 h	Centre communautaire 1025, rue Hébert
St-Zéphirin-de-Courval	1er lundi de chaque mois de 8 h 30 à 12 h ou sur rendez-vous : 819-313-2188	À l'arrière de la caserne d'incendie 1471, rang St-Pierre
Ville de Bécancour	Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 Vendredi de 8 h 30 à 11 h	Garage municipal 1300, Nicolas-Perrot
	Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 17 h Jeudi et vendredi de 8 h 30 à 21 h Samedi de 10 h à 17 h	Papeterie du Sagittaire Cybertronic 1021, boul. Bécancour, Gentilly 819 298-6033
	En tout temps	Cliptel 2.0 1030, boul. Port-Royal
	En tout temps	Technidom (à droite du bâtiment) 16800, boul. des Acadiens
Ville de Nicolet	1er mercredi de chaque mois de 13 h à 16 h	Édifice des travaux publics 435, rue Théophile St-Laurent
	En tout temps	Logesco informatique 1397, boul. Louis-Fréchette 819 519-5643
Wôlinak	3e dimanche de chaque mois de 10 h à 14 h	10275, rue Leblanc, suite 109

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS
BÉCANCOUR - NICOLET - YAMASKA

AIDE-MÉMOIRE À CONSERVER

Devenez **EXPERT**

Remplissez votre bac bleu

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS
BÉCANCOUR - NICOLET - YAMASKA

Pour un bon fonctionnement

- Toujours tout mettre en VRAC (**pas de produits un dans l'autre**).
- Vider les publisacs.
- Laver et rincer les contenants.
- Laisser les bouchons sur les contenants en verre et en plastique.

PAPIER

- Journaux
- Circulaires (retirer les papiers du sac plastique)
- Revues (Magazines)
- Annuaires
- Catalogues
- Courrier (incluant enveloppes)
- Sacs bruns

CARTON

- Cartons
- Boîtes de lait et de jus en carton
- Papiers d'emballage (métalliques et autres acceptés)
- Boîtes de céréales
- Emballages extérieur des cartons de cigarettes

MÉTAUX

- Boîtes de conserve (remettre les couvercles dans les boîtes)
- Canettes d'aluminium
- Papier et assiettes d'aluminium non souillés
- Bouchons et couvercles de métal
- Contenants de peintures vides et secs, sinon = dangereux (voir section RDD)

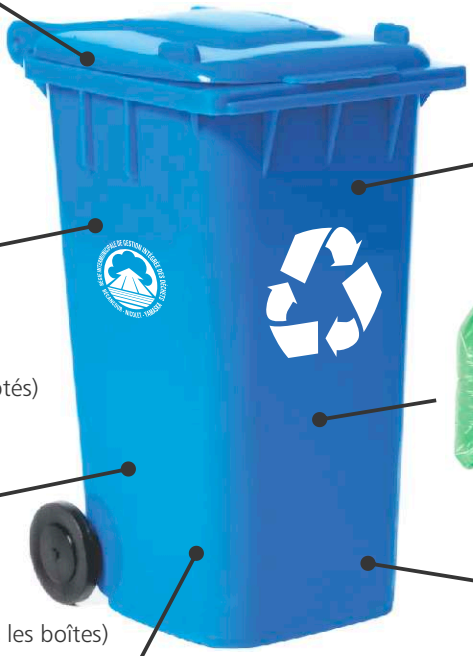

LE VERRE

- Tous les contenants (bouteilles, pots, récipients) clairs ou colorés (vert, bleu, brun)

LE PLASTIQUE

- Contenants et bouteilles numérotés de 1 à 7 portant le sigle de la récupération.
- Contenants alimentaires de styromousse portant le sigle de la récupération.
- Contenants d'huile mécanique vides et égouttés avec bouchon dessus.
- Couvercles et bouchons.

AUTRES

- Lumières de Noël
- Rallonges électriques
- Toiles solaires de piscine

SACS DE PLASTIQUE

- Emballages et sacs fait à 100% plastiques (propres)
- Sacs d'épicerie
- Emballages de papier hygiénique
- Emballages de légumes surgelés
- Sacs de nettoyage à sec
- Sacs de pain
- Pellicules extensibles (type « Saran Wrap »)
- Emballages de laine minérale
- Sacs de terreaux et d'engrais propres

Ce qu'on ne peut pas récupérer présentement :

- Vêtements
- Batteries et piles
- Mobilier d'intérieur ou de jardin
- Seringues

Papier et carton

- Tous les papiers et cartons cirés
- Mouchoirs en papier
- Essuie-tout et serviettes en papier
- Tous les papiers souillés (huile, aliment, etc.)
- Album-photo, papiers peints
- Choux (boucles de cadeau)
- Sacs d'aspirateur pleins

Plastique

- Caoutchouc, jouets
- Chaises en résine
- Toiles intérieures de piscine
- Abris « Tempo »
- Brosses et peignes
- Arrosoirs et boyaux d'arrosage
- Cartables, cassettes vidéo et audio, disques, CD
- Couches et serviettes sanitaires
- Stylos, crayons
- Glacières
- Napperons, thermos
- Ordinateurs, téléphones
- Sièges et toilettes
- Stores
- Supports

Verre

- Ampoules, vitre
- Vaisselle, porcelaine
- Céramique
- Cadres
- Lunettes

Sacs de plastique

- Sacs de céréales, de craquelins et de pâtes alimentaires
- Emballages de viande et de fromage
- Sacs et emballages contaminés, gras
- Sacs et poches de moulée
- Sacs intérieurs de vinier
- Corde de balle ou de nylon
- Matelas pour lit d'eau

Matières compostables

- Feuilles, pelouse, plantes, arbustes, branches
- Cheveux, poils d'animaux
- Nourriture et restes de table

Métaux

- Bonbonnes de propane vide
- Pièces en fer, bijoux
- Appareils électriques
- Aérosols, décapants
- Supports, tuyaux
- Chaises pliantes
- Chaudrons

Rejets de construction

- Bardeaux d'asphalte
- Bois, briques, placoplâtre
- Revêtement extérieur (« Claboard »)
- Couvre-plancher

Attention

AUX CENDRES CHAUDES

Afin d'éviter que votre bac s'enflamme ou pire, le camion d'ordures, veuillez **laisser refroidir vos cendres au moins 7 jours** dans un contenant de métal.

Ensuite, vous devez les mettre **dans un sac** avant de les mettre dans votre bac.